

AUREILHAN 24 décembre 2022

Corrida " Lous Berrètès "

REGLEMENT

DEFINITION

L'épreuve «**Corrida Lous Berrètès**» organisée par l' A.S.C. AUREILHAN Fond et Grand Fond, se déroulera le **samedi 24 décembre 2022** et regroupera deux épreuves.

- Une course de 10,8 km, sur une boucle de 3,6km à effectuer 3 fois , départ à 16 h00, ouverte à partir de la catégorie cadet, né en 2007.
- Une marche **non chronométrée et sans classement** de 7,2 km, sur une boucle de 3,6km à effectuer 2 fois, départ 16h02, ouverte à partir de la catégorie cadet, né en 2007.

PARTICIPATION

- Chaque participant, par son engagement, déclare renoncer à son droit à l'image et autorise les organisateurs à exploiter les clichés ou films pris durant les épreuves.
- Chaque participant doit respecter l'environnement et le code de la route (présence de signaleurs aux carrefours).
- **Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale pour la course et la marche.**

Course : Les participants de cette épreuve doivent présenter lors de la remise du dossard:

- soit d'une licence FFA. ou d' un Pass Running ou d'une fédération agréée par la FFA en cours de validité.
- soit d' une licence délivrée par l' U.N.S.S. ou l' U.G.S.E.L. en cours de validité.
- soit d' un certificat médical de **non contre indication à la pratique de l' athlétisme en compétition** datant de moins d'un an.
- Le dossard non récupéré le jour de la course sera facturé 20€ au participant

Marche :La licence et le certificat médical ne seront pas demandés à l'inscription de cette marche.

ASSURANCE

- Les épreuves sont couvertes par une police d' assurance souscrite auprès de la BPCE IARD Contrat N° 165000585 E
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l' assurance liée à leur licence.
- Il incombe aux autres concurrents de s' assurer personnellement

INSCRIPTION

- **Tarif** course 8€ , marche 6€ .
- **En ligne**(<https://corrida-lous-berretes-2022.onsinscrit.com>) clôture **mercredi 21 décembre** minuit.
-en cas d'annulation de l'épreuve [onsinscrit.com](https://corrida-lous-berretes-2022.onsinscrit.com) s'engage à rembourser votre inscription après déduction des frais bancaires et du coût d'inscription sur le site.
- **Par courrier** (C.Boucherle 8,rue de l' Eglantine 65800 AUREILHAN / G.Courade 7, rue de la Moisson 65800 AUREILHAN) avant le **mercredi 21 décembre**.
- **Inscriptions et retrait des dossards:** sur place au Centre Jean Jaurès
-le **vendredi 23 décembre** de 17h à 19h, le **samedi 24 décembre** de 10h00 à 12h00 et de 14h à 15h45.

RAVITAILLEMENT

- Un ravitaillement sera positionné à chaque passage sur la ligne de départ et à l'arrivée.

BALISAGE

- Le balisage des épreuves sera effectué par un fléchage au sol.

RECOMPENSE

- 1 boîte de chocolats aux 300 premiers inscrits (coureurs ou marcheurs).
- Une coupe au premier coureur de chaque catégorie (seul le premier master sera récompensé quelque soit la catégorie master).
- Un tirage au sort pour les coureurs et les marcheurs.

Respect des directives Gouvernementales, Préfectorales et Municipales qui seront en vigueur le jour de l'épreuve.

Le Bureau de l' A.S.C.AUREILHAN Fond et Grand Fond